

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 23 mai 2025****CONVOCATION**Date : 16 mai 2025
Affichée le : 16 mai 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 32
Pouvoirs : 4
Absent : 1**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**Affichée et mise en ligne le :
30 mai 2025**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS.**Absents représentés**M. Thierry MALHERBE.....Pouvoir à M. Rodolphe MIET
Mme Gaëlle DEMARSPouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET
Mme Danièle DEBOUT-LEBLANCPouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
Mme Claudine MULLERPouvoir à M. Edwin LEGRIS**Absent**

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-05-19

OBJET : LABELLISATION « VILLE ET VILLAGE D'ACCUEIL DES VEHICULES D'EPOQUE » ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que la Ville de L'Isle-Adam souhaite s'inscrire dans la démarche d'adhésion à la Fédération française des véhicules d'époque.

Considérant que le label « Ville et village d'accueil des véhicules d'époque » a pour objectif de distinguer et faire connaître les collectivités engagées dans une démarche de développement touristique, intégrant avec bienveillance des animations dédiées aux véhicules d'époque.

Considérant que la ville de L'Isle-Adam s'inscrit pleinement dans cette démarche. Elle considère l'accueil de véhicules d'époque comme une animation offerte au grand public, donnant lieu également à la rencontre du patrimoine bâti et du patrimoine roulant. L'accueil des collectionneurs eux-mêmes permet de surcroît de favoriser le tourisme et l'économie locale.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

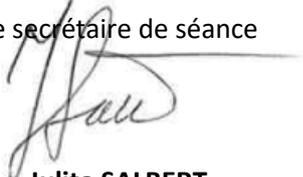
- **autorise** l'adhésion de la Ville de L'Isle-Adam au label « Ville et village d'accueil des véhicules d'époque ».
- **approuve** les termes de la convention d'adhésion au label « Ville et village d'accueil des véhicules d'époque » annexée, à signer avec la Fédération française des véhicules d'époque, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention d'adhésion au label « Ville et village d'accueil des véhicules d'époque ».

Pour extrait certifié conforme,

 Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT